

DECLARATION

CSA aix-marseille – 28 mai 2024

04

05

13

84

28/05/24

Monsieur le Secrétaire général,

Alors que s'ouvre ce CSA, des personnels du Collège Alexandre Dumas à Marseille exercent leur droit de retrait au titre d'un signalement de danger grave et imminent en raison du risque d'exposition à l'amiante au sein de leur établissement. Les syndicats SUD éducation de l'académie d'Aix-Marseille les soutiennent et demandent au Rectorat des réponses à la hauteur de l'enjeu sanitaire que constitue la présence d'amiante dans les établissements scolaires. Les signalements de danger grave et imminent se multiplient. Aujourd'hui à Marseille, dans toute l'académie dans les mois à venir. Il est urgent que notre administration ouvre les yeux sur ce scandale sanitaire et prenne les mesures nécessaires pour s'assurer que toutes et tous, personnels et usagers, nous nous rendions et travaillions dans les établissements scolaires en toute sécurité. Les syndicats SUD éducation de l'académie d'Aix-Marseille revendiquent pour cela un plan d'urgence de rénovation du bâti scolaire qui tienne compte des impératifs sociaux et écologiques qui sont les nôtres.

Au-delà des questions liées aux pollutions environnementales et notamment à l'amiante et hors des débats en F3SCT, c'est aussi dans l'application des réformes successives, dans les choix qui sont faits, ici en CSA, quant à la répartition des moyens à tous les niveaux, dans les modalités d'accès à la formation continue, dans les réponses aux demandes de temps partiels ou dans les choix opérés pour répondre au manque d'attractivité de nos métiers que se joue la responsabilité du Rectorat en matière de prévention pour la santé de l'ensemble des personnels.

Or que constatons-nous ?

Faire-valoir de nos ministres successifs, premier ministre et président, l'éducation nationale est l'objet de contre-réformes incessantes dont les effets ne sont jamais évalués (ex : le Pacte), d'annonces guidées par une idéologie réactionnaire et un opportunisme électoral par celles et ceux qui les promeuvent plutôt que sur la base d'une analyse des études scientifiques et des retours du terrain.

Comment, sinon, justifier l'ensemble des mesures comprises dans le fumeux « Choc des savoirs » et les groupes de niveaux au collège promus par G. Attal ? Comment en comprendre la logique si nous ne les articulons pas aux autres mesures qui visent à toujours plus contrôler et embrigader notre jeunesse (uniforme, SNU), à la trier au profit des plus favorisé·es (groupes de niveaux, classes de prépa-secondes, Parcoursup) et à la réprimer quand elle exprime son soutien à la paix entre Israélien·ne·s et Palestinien·ne·s.

Comment ne pas faire le lien avec l'évolution de nos métiers imposée par le ministère qui tend à prolétarianiser les enseignant·es et maintient dans la précarité des centaines de milliers de nos collègues AED et AESH ? Partout sur le territoire, des collègues luttent et manifestent contre le tri imposé par les groupes de niveaux en français et en mathématiques qu'impose la réforme et contre le projet de labellisations des manuels qui empiète une fois de plus sur notre liberté pédagogique. Partout ils expriment le conflit de valeurs que cela crée avec leur éthique professionnelle. Nous tenons à rappeler que le conflit de valeurs et le manque d'autonomie sont des facteurs identifiés de risques psycho-sociaux. Au-delà du non-sens scientifique que constitue le tri des élèves en groupes de niveaux, notre ministère et le Rectorat à sa suite, ne peuvent pas ne pas prendre en considération les conséquences pour la santé au travail que causera l'application de cette réforme.

Les syndicats SUD éducation de l'académie d'Aix-Marseille dénoncent la réforme du « Choc des savoirs », la généralisation du SNU et l'expérimentation des uniformes pour ce qu'elles sont : des réformes rétrogrades et discriminantes qui vont à rebours de l'éducation émancipatrice et capable de répondre

aux besoins de tou·te·s les élèves que nous portons.

Cette ambition de faire de l'école un lieu capable d'accueillir toutes et tous, quels que soient l'origine sociale et/ou le handicap, est clairement remise en question aujourd'hui.

Qu'advient-il des élèves en situation de handicap avec cette organisation pour l'ensemble des heures de français et de mathématiques au collège en groupes de besoins/niveaux ? Le risque est grand qu'ils se retrouvent dans les groupes les plus faibles. À l'élitisme social, le ministère choisit donc de prendre le risque d'ajouter une nouvelle forme de discrimination validiste au détriment des élèves en situation de handicap.

Et ce ne sont pas les projets annoncés par le gouvernement lors du comité interministériel sur le handicap du 16 mai dernier qui vont permettre de résoudre quoi que ce soit aux défis d'une école inclusive que SUD éducation revendique depuis des années : le maintien des AESH dans la précarité et l'expérimentation des PAS malgré le rejet par le Conseil constitutionnel en décembre dernier sont autant de raisons de rappeler que sans moyens supplémentaires, l'école inclusive n'advient pas. Actuellement les élèves et les personnels qui les accueillent souffrent de ce manque de moyens et paient au quotidien les choix économiques du gouvernement.

Les syndicats SUD éducation de l'académie d'Aix-Marseille soutiennent et continueront de soutenir l'ensemble des personnels qui s'engageront dans la lutte contre ces réformes.

Nous dénonçons également les coupes budgétaires et les économies sur le dos de l'éducation nationale qui conduisent à des situations ubuesques en raison du manque de personnels : une large campagne d'appel à détachement des professeur·es des écoles dans le second degré est effectuée alors que les DSDEN refusent massivement les demandes de temps partiel des collègues et peinent depuis des années à assurer les remplacements des enseignant·es absent·es ou à assurer les 18 demi-journées de décharge auxquelles ont droit les personnels

des écoles en REP+. Tout n'est que bricolage, gestion de la misère et de l'urgence. En témoigne le point mis à l'ordre du jour relatif aux brigades numérique. Face à la pénurie de remplaçant·es dans certaines zones géographiques et disciplines, l'administration a donc opté pour les écrans. Et ce, alors même que la commission mandatée par l'Élysée sur les enfants et les écrans dans son rapport rendu ce mois ci parle de consensus scientifique sur les effets néfastes des écrans (l'utilisation des écrans contribuerait, directement ou indirectement, selon une relation dose-effet, au déficit de sommeil, à la sédentarité et au manque d'activité physique, à l'obésité et à l'ensemble des pathologies chroniques qui en découlent, ainsi qu'aux problèmes de vue...) Pour SUD éducation, c'est une fausse solution ! La solution c'est de recruter massivement des personnels !

Or, à tous les niveaux, nous entendons des représentant·es de l'administration s'inquiéter du manque d'attractivité des métiers de l'enseignement. Pour quelles conclusions ? Ce ne sont pas les refus systématisés des demandes de temps partiel (un droit et, parfois, un besoin) ou la numérisation à tout va de nos métiers qui changeront la donne.

Les syndicats SUD éducation de l'académie d'Aix-Marseille rappellent que l'attractivité de nos métiers est étroitement liée à la considération qu'on leur apporte, aux conditions d'emploi et de travail. Or les seules réponses apportées sont le mépris et le déni du temps de travail réel des personnels d'éducation. La caricature que portent les discours médiatique et politique laisse penser que les personnels d'éducation sont des paresseux trop payés. À force de l'entendre nos propres ministres en prennent acte et vont dans le sens du vent. En témoigne les nouvelles modalités de l'organisation de la formation continue qui s'évertuent à vouloir convoquer les enseignant·es hors de leur temps de travail face aux élèves : les soirs, les week-ends, pendant les congés.

SUD éducation refuse cette augmentation du temps de travail, revendique une augmentation immédiate des salaires de tous les personnels et une baisse généralisée du nombre d'élèves

par classe

Enfin, SUD éducation, fédération de syndicats dont l'une des valeurs est l'anti-hiérarchie, note le choix du ministère de ne pas nommer de recteur·trice pour l'académie d'Aix-Marseille depuis le départ de M. Beigner.

Comme à Paris précédemment, nous faisons donc ici l'économie d'un·e représentant·e du ministère depuis plus d'un mois désormais. Qui s'en soucie ? Dans les écoles, collèges et lycées, élèves et personnels ne s'en rendent pas compte. En plus de l'économie du salaire et des primes que représente la rémunération d'un très haut fonctionnaire qui servira - à n'en pas douter - à recruter des personnels, il s'agit finalement là d'une preuve par l'exemple qu'une éducation sans chef·fe peut fonctionner.

Nous souhaitons terminer notre déclaration par le rappel des positions de SUD éducation et de l'union syndicale Solidaires concernant le conflit à Gaza deux jours après le nouveau crime que constitue le bombardement par l'armée israélienne d'un camp de réfugiés à Rafah. Les syndicats SUD éducation de l'académie d'Aix-Marseille dénoncent la répression des étudiant.es et les sanctions à l'encontre de personnels de l'ESR ou de responsables syndicaux et politiques qui s'engagent pour la paix entre Israélien·nes et Palestien·nes. Nous appelons dans le même sens, l'ensemble des personnels à soutenir les mobilisations contre les actes de génocide envers la population gazaouie et palestinienne plus largement menés par le gouvernement israélien depuis le mois d'octobre dernier.